Hervé FERON

Notre circonscription lundi 22 avril 2013 07:30

Parmi les nombreuses activités du député ce week-end, Hervé FERON a participé au Conseil de Communauté Urbaine du Grand Nancy vendredi après-midi. La formule organisée par André ROSSINOT incite tellement peu au débat qu'il n'y a pas grand-chose à dire après un exercice aussi navrant. On remarquera seulement qu'Hervé FERON a été le seul à s'abstenir sur la délibération n°33 portant sur le programme d'activités 2013 de l'ADUAN et l'attribution de subvention. Cela mérite quelques explications. Sachez que l'ADUAN par cette délibération va recevoir une subvention pour 2013 à hauteur de 2.793.926 euros, ce qui ne l'empêche pas par ailleurs de vendre des prestations ponctuellement à des communes de la Communauté Urbaine. On peut se demander si cela est bien normal.

Mais pire encore, force est de constater que cette agence n'est qu'un outil exclusivement asservi à André ROSSINOT. Cette agence est aux ordres pour légitimer toute décision ou tout caprice d'André ROSSINOT. Il lui arrive donc parfois en des intentions partisanes de rendre des études qui portent préjudice à certaines communes. C'est le cas bien évidemment pour Tomblaine où depuis des années l'ADUAN a empêché le développement harmonieux de la ville en particulier sur la plaine de la Méchelle et sur la plaine Flageul. C'est très grave et l'on pourrait aussi s'interroger quand on constate que l'ancien directeur de l'ADUAN lorsqu'il a pris sa retraite en 2008 est devenu immédiatement (pour bons services rendus ?) vice-président de la Communauté Urbaine alors qu'aucun maire de gauche n'a pu faire partie de l'exécutif de la Communauté Urbaine. Les citoyens apprécieront là le mépris qui leur est rendu, mépris envers le suffrage universel.

Quant aux missions qui sont confiées à l'ADUAN, aménagement du territoire, développement durable et environnement, mobilité, développement économique, observatoires et outils de connaissances urbaines, pour n'en citer que quelques-unes, il faut quand même bien avouer que cela ne vaut pas 2,8 millions d'euros par an. Il faudra donc qu'on rediscute de cette agence, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle coûte, à quoi elle sert, à qui elle sert.

Hervé FERON est ensuite allé au Jean Lam' à 18h pour la présentation du CD 5 titres d'Hugo F. et de son vidéoclip. C'était sympa, festif, beaucoup de monde, beaucoup de jeunes. Vous pouvez retrouver le vidéoclip d'Hugo F. sur Youtube en tapant "Hugo F. Nebrik" ou sur son site hugo-f.fr. Vous pouvez sur ce site dans la boutique acheter le CD 5 titres mais vous pouvez aussi le trouver à la FNAC ou à la Taverne du livre, 11 rue des 4 Eglises.



Samedi soir, Hervé FERON est allé soutenir l'équipe de volleyball féminine de Vandoeuvre qui jouait ses dernières chances de qualification pour monter en Pro A féminine. Malheureusement, la victoire n'était pas au rendez-vous mais le spectacle était superbe. Elle aurait mérité de gagner (on reste amer quand on pense à cette balle litigieuse en fin de deuxième set, Monsieur l'arbitre). Hervé FERON adresse tous ses encouragements à l'équipe du sympathique président Serge RAINERI et rendez-vous est pris pour l'année prochaine et pour une belle accession à la Pro A.

Dimanche après-midi, Hervé FERON est allé assister au gala annuel de l'école de danse de Tomblaine, que dirige Sylvie KURT. Chaque année, sur deux jours, un spectacle de très grande qualité est présenté. Sylvie KURT a beaucoup de talent, elle forme des centaines de jeunes depuis de nombreuses années, c'est déjà de la danse de haut niveau, mais ça reste de l'éducation populaire car tout le monde peut avoir sa place. Le travail de Sylvie KURT est admirable.





Tomblaine Danse, dirigée par Sylvie KURT

*

Et n'oublions pas la belle victoire de l'ASNL qui conserve toutes ses chances de garder sa place en Ligue 1, allez Nancy !